

J. Le Grand Prix

Le Grand Prix est une épreuve étalée sur toute la saison. Il est ouvert à tous les joueurs licenciés auprès d'une fédération membre de la F.I.S.F.

J.1. Les étapes du Grand Prix

- les étapes du Grand Chelem International se déroulant en France sont automatiquement inscrites au calendrier du Grand Prix ;
- chaque organisateur de tournoi homologable (y compris les TH2) joué en France peut inclure, à l'issue du tournoi, une étape du Grand Prix.

La période de référence du Grand Prix s'étend sur la saison, du 1^{er} septembre au 31 août.

J.2. Le déroulement de chaque étape

J.2.1. Les qualifiés

A l'issue du tournoi, les n premiers du classement général du tournoi sont qualifiés pour participer à l'étape. Ce nombre de qualifiés (n) est égal au tiers du nombre de joueurs classés en première série qui ont effectivement participé au tournoi (c'est-à-dire joué au moins un coup), augmenté de 8. Ce nombre est arrondi à l'entier le plus proche. Le nombre de qualifiés est au maximum de 15.

Si plusieurs joueurs terminent ex aequo à la n^{ième} place, ils sont tous qualifiés pour l'étape.

Une étape du Grand Prix clôt également la Coupe Fédérale des Festivals d'Aix-les-Bains, Cannes et Vichy. Elle réunit les 15 premiers de la compétition. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, tous les ex aequo sont qualifiés.

Pour les étapes inscrites également au calendrier du Grand Chelem International : n=15, quel que soit le nombre de joueurs de première série.

J.2.2. Temps de réflexion

Les joueurs qualifiés entament une manche supplémentaire selon le système dit de «mort subite». Cette manche se déroule préalablement à la cérémonie de clôture. Elle se joue en blitz et est limitée à 12 coups. S'il reste plusieurs joueurs en lice à l'issue de ces 12 coups, ils sont départagés par leur ordre de classement au tournoi concerné.

Réciproquement, deux ex aequo au tournoi sont départagés par leur classement à l'étape du Grand Prix.

J.2.3. Élimination

Pour cette épreuve, c'est le score le plus élevé joué parmi les participants qui fait office de référence. Les joueurs ayant réalisé ce score continuent la partie, les autres sont éliminés. C'est cependant le top de l'ordinateur qui est alors affiché.

Les joueurs ont droit à 3 avertissements «gratuits». Au moment de chaque avertissement supplémentaire, 5 points (10 en cas de double-avertissement) sont retranchés du score obtenu par le joueur sur ce coup (pouvant ainsi entraîner l'élimination). Si toutefois, il s'avère que ce score représente un solo (non attributif d'une prime de 10 points) et que le score est supérieur de plus de 5 points au deuxième score joué le plus élevé, il va de soi que le joueur remporte l'étape du Grand Prix. Si l'écart est juste de 5 points avec le deuxième score joué, le joueur averti et ceux ayant réalisé 5 points de moins sur le coup continuent la partie.

J.2.4. Attribution des points «Grand Prix»

- Tableau d'attribution des points :

Rang	Points	Rang	Points
15 :	40	7 :	19
14 :	37	6 :	17
13 :	34	5 :	15
12 :	31	4 :	13
11 :	28	3 :	11
10 :	25	2 :	9
9 :	23	<2 :	7
8 :	21		

- Le vainqueur de l'étape marque le nombre de points correspondant au rang n (nombre de qualifiés).

- Un joueur terminant à la k^{ième} place de l'étape marque les points correspondant au rang (n+1-k). Si le rang ainsi obtenu est inférieur à 1 (dans le cas où l'étape réunit plus de n joueurs, du fait des ex aequo), l'attribution est de 7 points.

- Les joueurs éliminés lors d'un même coup, ou restant en jeu à l'issue de la manche, sont départagés par :

- le nombre de points réalisés sur le coup ;
- puis, leur classement au tournoi.

Si l'égalité subsiste, les joueurs sont classés ex aequo et se partagent l'addition des points Grand Prix attribués aux rangs considérés (cette moyenne sera, le cas échéant, arrondie à l'entier supérieur).

- Les étapes du Grand Chelem International se

déroulant en France sont reprises dans le classement du Grand Prix avec la même attribution de points. De plus, chaque joueur qualifié pour une étape française du Grand Chelem International marque un bonus de 20 points.

J.3. Le classement général

Le classement est établi par addition des points marqués au cours de la saison. Pour chaque joueur, il ne sera pris en compte que ses 10 meilleurs résultats. En cas d'égalité de plusieurs joueurs à la première place, les ex aequo seront départagés dans l'ordre par :

- le total des points marqués, sans plafonnement aux dix meilleurs résultats ;
- le nombre de victoires d'étape.

Si l'égalité subsiste, les joueurs concernés sont définitivement classés premiers ex aequo.

J.4. La dotation

Une dotation récompense les 10 premiers du classement général annuel de l'épreuve : 400 € au 1^{er}, 300 € au 2^e, 200 € au 3^e, 100 € du 4^e au 10^e.

K. Le Grand Chelem International

Cette compétition organisée sous l'égide de la F.I.S.F. est automatiquement ouverte à tous les joueurs engagés dans l'un ou l'autre des festivals homologués «Grand Chelem». Elle est dotée de manière attrayante par la F.I.S.F.

Les festivals comptant pour le Grand Chelem sont actuellement au nombre de cinq : trois en France (Aix-les-Bains à la Toussaint, Cannes en hiver et Vichy à l'Ascension ; si la finale du Championnat de France individuel se déroule à Vichy, il n'y a pas d'étape du Grand Chelem à Vichy et une autre étape est programmée), un en Belgique et un en Suisse.

K.1. Le déroulement de la phase « Grand Chelem »

A l'issue du festival, les 15 premiers du classement général sont qualifiés pour participer à la phase «grand chelem» (y compris les éventuels ex aequo au 15^e rang). Les joueurs qualifiés entament une manche supplémentaire selon le système dit de la «mort subite». Cette manche se déroule préalablement à la cérémonie de clôture. Le temps de réflexion diminue progressivement:

- 3 coups en 1' + 20
 - 3 coups en 40 + 20
 - x coups en 20 + 20 (jusqu'à la fin de la partie)
- Les règles concernant le déroulement de l'épreuve, l'élimination des joueurs, l'attribution des points, sont identiques à celles qui régissent le Grand Prix français (voir en page 53). Il n'y a cependant pas de limitation à 12 coups. Si plusieurs joueurs restent en lice à la fin de la partie, le classement du festival prime. En cas de nouvelle égalité, il y a partage des points.*

K.2. Le classement général final

Il est établi par addition des points chelem marqués dans l'année, en ne considérant que les trois meilleurs résultats obtenus.

En cas d'égalité, on prend en compte dans l'ordre:

- le nombre de festivals joués (avantage donné au joueur ayant le moins de festivals à son actif, avec un minimum de deux);
- le nombre de victoire(s), de deuxième(s) place(s), de troisième(s) place(s), etc., jusqu'à ce que les joueurs soient départagés;
- le total des rangs obtenus dans les festivals eux-mêmes, divisé par le nombre de festivals auxquels le joueur a pris part.

Un coefficient 2 sera affecté à la meilleure étape de tout joueur non européen, à condition qu'il n'ait pas participé à plus de 2 festivals.